

# Maroc-UE, jumelage et coopération avec l'Office des Changes



Le jumelage dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs de l'Office des Changes avec les trois institutions françaises partenaires, l'INSEE, la Banque de France et la Direction Générale des Douanes qui a débuté en Février 2011 prend fin le 31 janvier 2013. A cette occasion, les parties impliquées dans ce projet ont organisé le séminaire de clôture des travaux menés durant les deux années du jumelage le mardi 29 Janvier 2013 à Rabat au Siège du Ministère de l'Economie et des Finances. Ce séminaire a été présidé par Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances en présence de Monsieur Nasser BOURTIA, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et de Messieurs les Ambassadeurs de l'Union Européenne et de la France ou de leurs représentants ainsi que des hauts responsables de l'INSEE et de la Banque de France. Ce jumelage a permis de contribuer au rapprochement des méthodologies et pratiques en vigueur au

Maroc de celles préconisées par les standards internationaux en matière de production et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs. Les résultats attendus dans le cadre du jumelage ont été réalisés grâce aux échanges, nombreux et fructueux, entre les experts des institutions partenaires et ceux de l'Office des Changes.

Les réalisations au niveau des cinq résultats peuvent se résumer comme suit :

1 - Résultat 1 : Bonne connaissance des méthodologies utilisées par l'Office des Changes.

L'analyse des méthodologies utilisées par l'Office des Changes a mis en évidence que le dispositif statistique de cet organisme était de bonne qualité et que celui-ci était en mesure d'intégrer dans les délais impartis les nouvelles normes internationales ;

2 - Résultat 2 : Renforcement de l'organisation et des capacités institutionnelles de l'Office des Changes. Un manuel interne de procédures a été élaboré conjointement par les experts de l'Etat membre et de l'Office des Changes. Celui-ci décrit

aussi bien les procédures suivies actuellement par le Département des Statistiques depuis la collecte jusqu'à la diffusion des données que celles à mettre en place suite aux recommandations du jumelage;

3 - Résultat 3 : Renforcement des capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques. Dans le cadre de ce résultat, des supports méthodologiques ont été élaborés pour réaliser des enquêtes destinées à collecter, selon les recommandations internationales, des données nécessaires à l'établissement des statistiques des échanges extérieurs;

4 - Résultat 4 : Développement d'outils pour la consolidation du système informatique et l'analyse des statistiques des échanges extérieurs.

Des outils ont été développés pour produire régulièrement des statistiques sur le commerce international de marchandises en termes d'asymétries bilatérales Maroc-UE, de données corrigées des variations saisonnières et de ventilation régionale. Deux études ont par ailleurs été réalisées, l'une fonctionnelle et l'au-

tre technique, pour la mise en place d'un serveur de métadonnées;

5 - Résultat 5 : Amélioration de la capacité interne de l'Office des Changes en matière de ressources humaines. Les cadres de l'Office des Changes ont pu bénéficier de cinq expériences auprès d'institutions en charge de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs dans les pays de l'Union Européenne à savoir : la France, la Belgique, le Royaume-Uni, la Pologne et la Suède.

De même, quatre séminaires statistiques ont été organisés à Rabat sur des thématiques centrales pour l'Office des Changes liées à des activités du jumelage (asymétries, métadonnées, données corrigées des variations saisonnières et investissements directs).

Pour atteindre ces résultats, une trentaine d'experts appartenant aux trois institutions françaises ont mis leur expérience au service de l'Office des Changes avec le concours de l'Unité d'Appui au « Programme d'Appui au Plan d'Action Maroc-UE » (UAP-P3A) et celui de la Délégation de l'Union européenne.

## L'UIC accompagne la vision 2020

Le tourisme représente un secteur primordial dans le développement économique du Maroc. Son emplacement stratégique proche de l'Europe et ses deux façades maritimes lui ont permis d'attirer plus de touristes chaque année. Le Maroc s'est fixé pour la Vision 2020 en matière de tourisme l'objectif de doubler la taille du secteur afin de hisser le Royaume parmi les 20 premières destina-

tions touristiques mondiales. En effet, huit nouvelles destinations touristiques vont voir le jour dans le cadre de cette vision. Les arrivées de touristes étrangers vont être doublées et 200 000 nouveaux lits touristiques sont prévus. Cette vision a été conçue suite à l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI afin de mettre en valeur toutes les régions du pays. Pour arriver à ses objectifs, il faut développer une relation de proximité avec les professionnels. Le secteur touristique est un secteur qui embauche énormément et il est donc nécessaire de former les bons cadres pour accompagner les objectifs de la vision 2020.

La conférence organisée par la Filière de Management Hôtelier de l'Université Internationale de Casablanca, le mardi 22 janvier, sous le thème « Enjeux RH de la stratégie de développement du tourisme au Maroc à l'horizon

2020 » a été l'occasion de souligner l'importance fondamentale que revêt la formation des Ressources Humaines pour le secteur touristique.

« Le capital humain et la formation accompagnent le développement des territoires touristiques avec des profils formés aux nouvelles exigences du marché » souligne M. Fouad Lahbabi, Vice Président Général de la Fédération Nationale du Tourisme.

La réalisation de la vision 2020, génère le besoin de former 130 000 jeunes dans l'hôtellerie. Ceci doit passer par la mise en place de plusieurs partenariats efficaces entre les professionnels et les acteurs de la formation.

C'est dans cette optique, que la FNT et l'UIC ont procédé à la signature d'une Convention Cadre de Partenariat. Cette dernière traduit la volonté des deux parties de mettre en synergie

leurs expériences et professionnaliser une offre de formation adéquate aux besoins du secteur. « Adossée à GLION\* Institut de Hautes Etudes en Suisse, référence mondiale dans le domaine de la formation hôtelière, la Licence en Management Hôtelier de l'UIC se veut être partie prenante et agissante dans cette démarche de repositionnement en apportant, son expertise et sa contribution à l'édification d'un système performant de formation supérieure en management hôtelier et touristique satisfaisant aux plus hauts standards professionnels internationaux » précise M. Jaâfar Benhachem Alaoui, Directeur de la Filière à l'UIC.

Cette licence est accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Royaume du Maroc et verra sa première promotion diplômée au mois de juillet 2013.

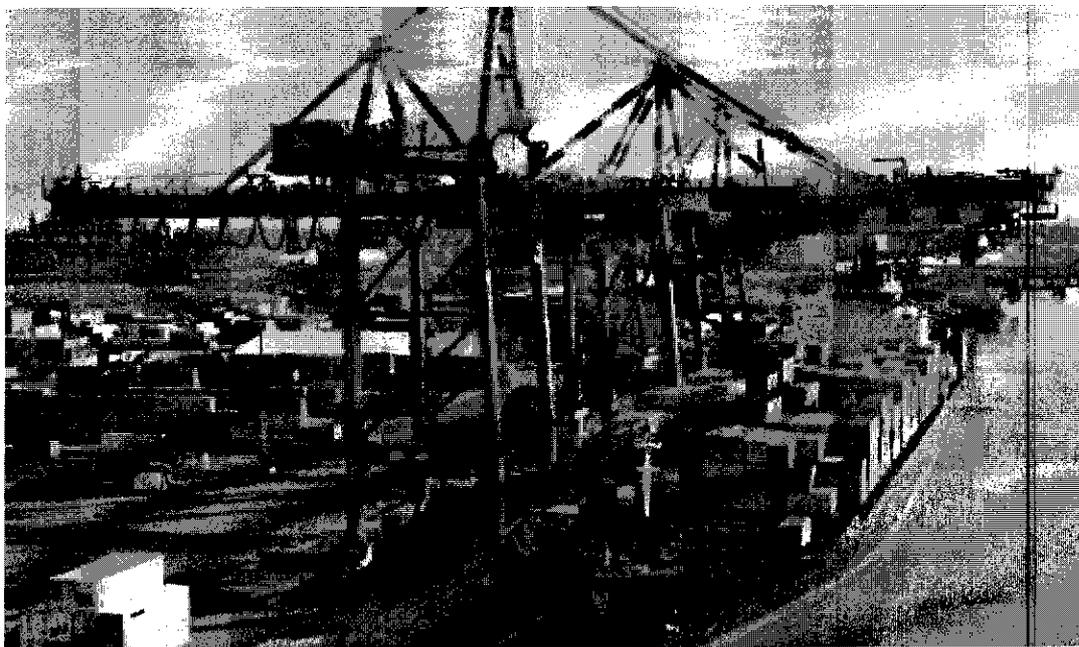
Hajar Hamri



Grâce au soutien de l'UE en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs

## La qualité du dispositif statistique de l'Office des changes est plus conforme aux nouvelles normes internationales

- *L'Union européenne a accompagné le développement des capacités de l'Office des changes dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs.*
- *Cet appui qui s'est effectué dans le cadre du jumelage institutionnel Maroc-UE a duré deux années.*
- *Il a permis, entre autres, le renforcement des capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques par l'Office des changes.*



*L'élaboration d'un manuel interne de procédure décrivant les mesures suivies par l'Office des changes est un des principaux fruits de la coopération avec l'UE.*

Le dispositif statistique de l'Office des changes est de «bonne qualité et en mesure d'intégrer dans les délais impartis les nouvelles normes internationales», c'est le principal constat qui ressort du jumelage institutionnel de cet organisme avec trois organismes français, à savoir la Banque de France, la Direction générale des douanes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Ce jumelage qui a débuté en février 2011 et qui doit prendre fin le 31 janvier 2013, a porté sur le renforcement des capacités de l'Office des changes en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs.

S'inscrivant dans le cadre du programme intitulé «Programme d'appui au Plan d'action Maroc-UE» et qui est géré par le ministère des Affaires étrangères et de la coopération avec un financement de l'Union européenne, ce jumelage a connu la participation d'une trentaine d'experts appartenant aux trois institutions françaises.

Ce qui a permis de contribuer au rapprochement des méthodologies et des pratiques en vigueur au Maroc de celles préconisées par les standards internationaux en matière de production et de diffusion de statistiques des échanges extérieurs.

Parmi les résultats de ce jumelage, il convient de souligner l'élaboration d'un manuel interne de procédure qui décrit les mesures suivies par le département des statistiques au sein de l'Office des changes depuis la collecte des données jusqu'à leur diffusion, ainsi que la réalisation de supports méthodologiques pour la réalisation des enquêtes destinées à la collecte des données nécessaires à l'élaboration des statistiques des échanges extérieurs conformément aux recommandations internationales.

En outre, une étude fonctionnelle et une étude technique ont été menées dans le cadre du programme de coopération, et ce, dans le but de mettre en place un serveur de métadonnées comportant des statistiques sur le commerce international de marchandises entre le Maroc et l'Union européenne ainsi que des données corrigées des variations saisonnières et de ventilation régionale, des statistiques qui devront être mises à jour d'une façon régulière.

Et en matière d'amélioration de la capacité interne de gestion des ressources humaines, les cadres de l'Office des changes ont pu bénéficier des expériences de plusieurs pays de l'Union européenne, notamment en France, en Belgique, en Royaume-Uni, ainsi qu'en Pologne et en Suède.

Des séminaires statistiques ont aussi été tenus à Rabat en liaison avec les activités du jumelage et en participation des cadres de l'Office.

Le jumelage institutionnel Maroc-UE dans le domaine de l'établissement des statistiques s'achèvera en fin du mois en cours avec l'organisation d'un séminaire de clôture le 31 janvier à Rabat au siège du ministère des Finances, sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances,

Nizar Baraka, et avec la participation des responsables des établissements français en question ainsi que la présence des ambassadeurs de l'Union européenne et de la France.

---

## Jumelage institutionnel, pourquoi faire ?

Inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le Maroc et l'Union européenne et notamment l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), le jumelage institutionnel a été conçu à l'origine par la Commission européenne afin d'aider certains pays à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour adopter et mettre en œuvre le droit communautaire (droit de l'Union européenne) à travers un appui institutionnel. Au Maroc, les projets de jumelage ont touché plusieurs domaines dont le commerce extérieur, la sécurité et la sûreté maritimes, l'environnement, la migration, la protection de consommateurs, les finances, et la santé. Sur la période allant de 2011 à 2013, cet appui institutionnel s'est approprié 40% du budget du programme de coopération Maroc-UE avec plus de 230 millions d'euros contre 65 millions d'euros seulement sur la période allant de 2007 à 2010.

Publié le : 25 Janvier 2013 - A.L, LE MATIN

## Statistiques : Test réussi pour l'Office des changes

Posté le mercredi, 30 janvier 2013 - 4:09 pm



([www.infomediaire.ma](http://www.infomediaire.ma)) - Les objectifs escomptés du jumelage en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs de l'Office des changes ont été "complètement atteints", a indiqué, hier à Rabat, le directeur à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Philippe Cuneo, en marge du séminaire de clôture de ce projet de jumelage Maroc-UE. Pour rappel, ce projet, qui a débuté en février 2011 et prend fin le 31 janvier courant, est financé par l'Union européenne et implique 3 institutions partenaires, à savoir l'INSEE, la Banque de France et la Direction générale des douanes. Pour le directeur de l'Office des changes, Jaouad Hamri, ce projet "a contribué au rapprochement des méthodologies et pratiques en vigueur au Maroc des standards internationaux en matière de production et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs".

## Office des changes

### Plus de visibilité pour les statistiques des échanges

Un projet financé par l'UE à hauteur de 14 millions de DH

Nouvelle structure ad hoc au sein de l'Office pour mener des enquêtes

Les effets saisonniers pris en compte dans les prochaines notes de conjoncture

Le projet de jumelage institutionnel d'appui à l'Office des changes dans le domaine de l'élaboration des statistiques des échanges extérieurs, a été clôturé hier à Rabat. L'occasion de dresser le bilan de ce projet financé par l'Union européenne à hauteur de 14 millions de DH avec pour but le rapprochement entre les normes marocaines et internationales. La cérémonie s'est déroulée en présence de Nizar Baraka et d'experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de la Banque de France. Car, «le jumelage est d'une grande envergure et permettra de soutenir la réforme de la loi régissant l'Office des changes et de répondre aux défis de l'heure comme la rareté des devises», a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances. Concrètement, «si le projet est à même de répondre à ce type de contrainte, c'est parce qu'il permettra la production de statistiques plus fiables, ce qui ne peut qu'encourager les investisseurs à se tourner vers le Maroc», estime Jaouad Hamri, directeur de l'Office des Changes. Du côté des partenaires européens, notamment ceux de l'INSEE et de la Banque de France, l'on estime que les échanges entre les responsables de l'Office et les 30 experts européens permettront au Royaume «de mieux accompagner l'accroissement du volume et la complexité de ses transactions avec l'extérieur».

Techniquement, les objectifs inscrits dans le cadre de ce jumelage ont été atteints, selon les responsables du projet. Les résultats qui sont au nombre de cinq peuvent être regroupés en deux axes.

Le 1er concerne l'évaluation de la méthodologie poursuivie par l'Office pour élaborer les statistiques des échanges extérieurs. Des données qui couvrent notamment la balance des paiements (BP), le commerce extérieur et la position extérieure globale (PEG). Il en ressort que le système statistique de l'Office est de bonne qualité et qu'il est en mesure d'intégrer les standards internationaux. Toutefois, des améliorations sont à apporter. Il s'agit notamment de la mesure des flux de transactions qui ne devraient plus se faire en se basant sur les comptes rendus bancaires mais sur des enquêtes effectuées auprès des entreprises. A peine cette recommandation formulée, le département des statistiques des échanges extérieurs de l'Office a modifié son organigramme. Dans ce sens, une structure ad hoc sera créée en vue de mener les enquêtes auprès des entreprises. Ce département fera appel à des enquêteurs pour aider les entreprises à répondre aux questionnaires de l'Office. Le 2e axe a porté sur l'élaboration d'un manuel interne pour les fonctionnaires de l'Office. Le document comporte notamment de nouvelles métadonnées permettant de fournir des données corrigées des variations saisonnières. Une méthode que le Haut Commissariat au Plan avait prônée en août dernier. L'Office annonce déjà que la première note de conjoncture produite en tenant compte de ces effets saisonniers sera diffusée cette année même.

### Des enquêtes à faire

Les enquêtes prévues dans le cadre du jumelage concernent les entreprises et les Marocains résidant à l'étranger. Auprès des entreprises, les enquêtes couvriront les crédits commerciaux, les investissements directs et les filiales étrangères. Quant aux MRE, les études porteront sur leurs dépenses lors de leur séjour au Maroc. Une coopération statistique avec le ministère du Tourisme a été nécessaire pour compléter l'enquête sur la dépense touristique conduite par ce dernier.

Hajar BENEZHA

<http://www.leconomiste.com/>